

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant TINA BRASSEUR	Numéro de permis 2018000	Date d'inspection Le 29 mars 2019	
Nom de l'établissement LA P'TITE ECOLE		Numéro de téléphone (506) 474-1034	
Adresse 102 Confederation Avenue New Maryland NB E3C 1E5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sabrina Diotte		Titre du poste Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires généraux			

original signé par
Sabrina Diotte

Le 29 mars 2019

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Tina Brasseur

Le 29 mars 2019

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date